

C.D.E.P : Rapport moral 2012/2013

Cher(e) s Ami(e)s,

J'ai l'honneur, au nom de votre Comité, de vous présenter le rapport moral de l'exercice 2012-2013.

I – L'EQUITATION PARISIENNE

1- L'équitation à Paris

- a- Avec 9 855 licenciés au 31 août 2013, Paris a connu une légère érosion de 0,4 %. Mais si on regarde les seuls groupements disposant d'installations sur le territoire parisien le recul est plus prononcé: - 2,8 %. Cette évolution, qui intervient après une décennie de hausse quasi-continue, constitue une mise en garde dont nous devons tirer des leçons.
- b- Dans ce contexte morose, l'évolution programmée de la TVA en réponse aux injonctions des autorités communautaires est une source supplémentaire de préoccupation. Pour les groupements soumis à l'impôt, elle se traduira par une augmentation de 13 % qu'ils devront absorber soit en diminuant leurs coûts et leurs marges soit en la répercutant sur leurs adhérents. Dans les deux cas, ou un mix entre les deux, elle contribuera à les fragiliser financièrement ou à perdre des clients. De surcroît, elle ne manquera pas d'induire des distorsions de concurrence entre des centres offrant les mêmes prestations et voisins les uns des autres que seule la forme juridique de leur exploitation distingue.

Quelques constats :

- L'évolution de Paris n'est pas isolée : l'Ile-de-France a perdu 2,1 % de ses licenciés et la France 1,7 %
- Les licences de compétition ont aussi diminué : - 2,3 % (1624 licences)
- Les femmes restent largement majoritaires : plus de 75 % des cavaliers sont des cavalières...
- Les moins de 12 ans sont 2709 contre 2 857 l'an dernier (- 5,7 %) alors que les plus de 21 ans ont progressé : 4 485 en 2012 et 4 540 en 2013 (+ 1,2 %)

2- Le CDE 75 comprend 30 groupements équestres se caractérisant par leur hétérogénéité :

- 10 groupements (dont 6 écuries du Grand national) comprennent 0 ou 1 licencié
- 8 groupements ont entre 2 et 50 licenciés
- 4 groupements ont entre 100 et 500 licenciés
- 2 groupements ont entre 500 licenciés et 1 000 licenciés
- 5 groupements ont plus de 1 000 salariés

L'hétérogénéité qui caractérise les groupements parisiens se retrouve à travers :

- la distinction entre groupements à vocation nationale (la Vènerie, les Habits rouges, la SHF,...) et groupements disposant d'installations équestres
- la concentration des groupements : les 5 groupements ayant plus de 500 licenciés représentent 82 % de l'ensemble
- le poids du Bois de Boulogne dont les 5 groupements concentrent 45 % des licenciés parisiens
- le poids des militaires (SHN, Garde, Cadets de la Garde) : 10 % des licenciés parisiens

Nous sommes heureux d'accueillir cette année un nouveau groupement : le Haras Vitaleos, association née au printemps 2013 visant à organiser un réseau de professionnels (enseignants diplômés) et de cavaliers indépendants ayant signé une charte de qualité. L'association est animée par Florence Bensimon, ancienne championne de natation (notamment membre de l'équipe de France aux Jeux olympiques de 1984) et auteur de livres sur le bien-être.

3- Les cavaliers parisiens se sont distingués aux championnats nationaux de LAMOTTE BEUVRON :

MEDAILLES D'OR :

CCE :

- Club 2 JS : A. Bettinelli/Taïti (SEP)
- Club 2 JC Excellence : Manon Delapierre/Derrylough Mick (TCF)
- Coupe Cross Equipe : F. Charpentier/Meiline ; J. Michel/Ugo ; J. Segalen/Papillon ; A.L. Vandame/Lascar (SEP)

Endurance :

- Club 3 Equipe : C. Levasseur/Lobby ; C. Real/Nuit ; C. Reille/Qualine ; J.F. de Zitter/Forbelle (POLO)

MEDAILLES D'ARGENT :

- Trec Elite par équipe : Anne-Catherine Benezert/Barakanda ; Philippe Cardinali/Suarte ; Agnès Gardent/Ocarina ; Aude Mulliez/Magouille de Miva
- Pony Game sMini 1 par équipe : Moira Bagneux/Nina ; Alice Colombe/Paldja du Crot Noir ; Emma Park/Istanbul ; Margaux Valentin/Opaline

MEDAILLES DE BRONZE :

Attelage :

- Poney 1 : A. Duquesne/Michoko (ASPADA)

CCE :

- Club 2 JS : E. Capperon/Tex Apple (TCF)

CSO :

- Poney 3D min. Equipe : S. Duval/Derrybeg Annie ; V. Pouvesle/Meck de Bregeon ; F. Sallerin/Meslina des Pierres (TCF)
- Club 2 Cadet 2 : Louise Quesnel (La Villette)

Hunter :

- Club 2 Senior : C. Karam/Esto (Polo)

il est à noter que la plupart des récompenses concernent des disciplines dans lesquelles on n'attendait pas particulièrement les cavaliers(ères) parisiens(ennes) : CCE, Trec, Attelage, Endurance, Cross,...
Bravo à tous les lauréats !

II – L'ACTION DU COMITE DEPARTEMENTAL EN 2012-2013

Cette année, nous avons orienté notre effort dans trois axes :

1 Les championnats départementaux

a- Nous avons organisé 23 championnats départementaux qui ont réunis plus de 450 participants en :

- Hunter poney (26 participants) et club (46),
- Dressage club (30) et amateur (12),
- CSO poney (65), club (89), Amateur (80),
- Pony-games (80) en catégories Poney, club et amateur,

Nous avons poursuivi l'expérience entamée il y a deux ans d'un championnat départemental de CCE. Il s'est couru à St Quentin en Yveline avec 19 participants

Pour la première fois, un championnat départemental d'attelage a été organisé à Milly la Foret . Il a réuni 5 participants

b- Les podiums des championnats départementaux ont récompensé :

- Obstacle : Polo, TCF, SEP, Etrier, SHN
- Dressage: Garde Republicaine, SEP, Etrier, Polo
- Hunter : SEP, Cartoucherie, Polo
- CCE :SEP,TCF,
- Attelage : ASPADA
- Pony-games : Cartoucherie
- Endurance : Polo
-

c- Nous avons aussi organisé deux trophées des enseignants en obstacle au TCF et en dressage à l'Etrier, réservés aux enseignants parisiens montant des chevaux de club.

Le podium a récompensé :

- dressage : 1er SEP ; 2eme SEP ; 3 eme Etrier
- obstacle : 1er Etrier ; 2eme TCF 3eme TCF

2 Les matériels collectifs mis à la disposition des groupements

Nous avons poursuivi notre politique d'acquisition de matériels mis à la disposition des groupements du 75 avec : un Obstacle ; la rénovation et le remplacement d'obstacles de Cross au Spring Garden du Polo ; le remplacement de l'ordinateur portable des chronométrateurs

Le coût de cette action s'est élevé à 3 600 €.

3 Un appel à projet au profit des groupements parisiens

Nous avons lancé un appel à projet auprès de tous les groupements parisiens disposant d'installations à Paris (y compris l'association parisienne d'attelage, ASPADA, qui occupe certains jours une portion du Bois de Vincennes dans le cadre d'un accord avec la Ville de Paris). Par cet opération, le Comité a proposé de financer jusqu'à 4 000 € (2 000 € pour l'ASPADA) l'acquisition par les groupements parisiens de matériels concourant à l'un des trois objectifs suivants :

- soutien à la compétition
- sécurité des installations
- accessibilité aux personnes en situation de handicap

Ouvert en janvier 2013, il a été clos à l'été et les investissements prévus sont quasiment tous réalisés. Le CDEP a participé à hauteur de 36 762 € pour des investissements en majorité écrasante destinés au soutien à la compétition d'un montant total (HT) de 41 312 €.

Nous n'avons pas développé d'action en faveur des handicapés. En effet, l'aide du Centre National Des Sports nous a été signifiée trop tard (septembre 2013) pour que nous puissions nous engager dans cette action. Elle le sera l'année prochaine.